

Comment

prendre contact ?

Sur simple appel des parents, un rendez-vous sera proposé pour un bilan d'évaluation de l'audition et/ou une présentation du CAMSP D.A.

Les professionnels de santé ou de la petite enfance peuvent contacter le CAMSP D.A. pour demander conseil ou obtenir un avis à propos de l'audition ou du langage de tout enfant dont ils s'occupent.

Les partenaires

Le CAMSP D.A. travaille en partenariat avec :

- les professionnels de santé dont :
 - les maternités et le Réseau Périnatal Lorrain,
 - le service d'audiophonologie du CHRU de Nancy...
- les professionnels de la petite enfance (PMI, crèches...),
- l'éducation nationale,
- les établissements médico-sociaux.

Plan d'accès



CAMSP D.A. 
2 rue Joseph Piroux
54140 Jarville-la-Malgrange
Téléphone **03 83 55 64 28**
ou **07 62 46 24 50**
camsp-da@ijsmalgrange.asso.fr

Bus

- **Ligne 10**
 - arrêt «La Malgrange»
- **Ligne 12**
(direct depuis la gare de Nancy)
 - arrêt «Jarville Sion»
 - arrêt «Léon Songeur»

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h,
sur rendez-vous.

CAMSP D.A.

Centre d'Action
Médico-Sociale
Précoce
spécialisé
Déficience
Auditive

De la
naissance
à 6 ans



CAMSP D.A. 

2 rue Joseph Piroux
54140 Jarville-la-Malgrange
Téléphone **03 83 55 64 28** ou **07 62 46 24 50**
camsp-da@ijsmalgrange.asso.fr

Le CAMSP D.A.

Au cœur d'un parc de 14 hectares, le CAMSP D.A. accueille les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles en cas :

- de doutes sur l'audition,
- de déficience auditive diagnostiquée.

Il est reconnu structure de phase diagnostique au sein du Programme Lorrain de Vérification de l'Audition des Nouveaux-Nés.

Les missions

Le CAMSP D.A. propose :

- des bilans diagnostiques de l'audition (PEA, ASSR, oto-émissions, produits de distorsion, audiométrie...),
- une prise en charge précoce de l'enfant déficient auditif : un Projet Individuel de Prise en Charge est élaboré en concertation avec les parents,
- un soutien et un accompagnement parental,
- une aide à l'orientation de l'enfant si nécessaire.

Le suivi au CAMSP D.A.

- de l'audiométrie,
- des séances individuelles,
- des séances en petits groupes,
- des consultations médicales,
- des rencontres avec la psychologue,
- des ateliers de communication pour les enfants et les familles (LSF, LPC),
- des temps conviviaux de rencontres entre les familles,
- des bilans.

Les séances se déroulent avec ou sans les parents, selon l'âge et le projet de l'enfant.

Les accompagnements

Le CAMSP D.A. travaille en lien avec les autres professionnels intervenant auprès de l'enfant et de sa famille.

Il assure :

- une aide à la socialisation puis à la scolarisation (accompagnement en crèche et à l'école...),
- une sensibilisation à la surdité et à ses conséquences pour les professionnels partenaires,
- un conseil et un soutien pour l'orientation de l'enfant si nécessaire.

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Médecin ORL, Directeur Technique,
- Médecin Pédiatre,
- Coordinatrice,
- Audiométriste,
- Audioprothésiste,
- Educatrice de jeunes enfants,
- Enseignants spécialisés CAPEJS ,
- Orthophoniste,
- Psychologue,
- Codeurs LPC (Langue française Parlée Complétée),
- Professionnel référent LSF (Langue des Signes Française).

Le fonctionnement du CAMSP D.A. est financé en totalité par l'Assurance Maladie et le Conseil Départemental : aucune participation financière n'est demandée aux familles.

Selon les besoins, une prise en charge des transports peut être accordée par la Sécurité Sociale

